

Pergue, la nouvelle de la paix d'Arras fut l'occasion, parmi nos pères, de réjouissances extraordinaires. Pendant deux jours toute la cité fut en fête. Devant l'église de Saint-Jean, aux Jacobins, des « chafauts de bois » avaient été dressés pour « les personnages » que des comédiens improvisés « firent et jouèrent sur le fait de la paix. » Ces représentations foraines sont l'une des premières manifestations de l'art dramatique en notre ville (34).

Après quoi, les Lyonnais se ressouvinrent de l'homme dont l'épée avait été, en de longs jours d'épreuve, la sauvegarde de leur cité, et le grand cœur le soutien de leur patriotisme. Un service religieux, pour le repos de l'âme du regretté bailli Humbert, fut célébré en grande pompe le 18 mars 1435, dans l'église des Cordeliers, où il avait été inhumé à côté de ses ancêtres. La vaste nef avait peine à contenir la foule qui se pressait à cette cérémonie. Messieurs les Conseillers y assistaient en corps. Et autour du catafalque, brûlaient « douze torches aux armes de la ville », qu'ils y avaient fait mettre comme marque de la reconnaissance de la cité envers le défunt, « attendu », dit leur délibération, « le notable gouvernement qu'a eu ledit bailli au fait de cette ville, en son vivant (35). »

---

(34) *Registres consulaires*, 13 et 20 janvier 1435... « commandé à Pierre Gontier qu'il face faire les chafauts de bois qui seront nécessaires à faire et joyer les personnages qui se doivent faire dimanche et lundy prochain en cette ville sur le fait de ladite paix tant devant Saint-Jean comme ailleurs... L'on aidera des deniers communs aux compagnons qui veulent faire, dimanche qui vient, les personnages aux Jacopins de la somme de 10 livres 1. à faire leurs chafauts. »

(35) *Registres consulaires*. Séance du 17 mars 1435.